**LES MENTIONS EN ROUGE DOIVENT ETRE PERSONNALISEES OU SUPPRIMEES**

 **ANNEXE 5 : Modèle type – Refus par la collectivité d’accepter la rupture conventionnelle**

 Prénom Nom agent

 Adresse agent

 CP ville agent

 Date

 Lieu

Objet : rupture conventionnelle non accordée par votre collectivité employeur

En recommandé avec accusé de réception ou remis en mains propres

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du …… vous nous avez fait part de votre souhait de bénéficier d’une rupture conventionnelle.

Suite à l’entretien préalable qui s’est tenu le ……….. (*date fixée au moins dix jours francs et au plus un mois après la réception de la lettre de demande de rupture conventionnelle)* , je vous informe par la présente, conformément au décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique, que je ne donne pas de suite favorable à votre demande pour les raisons suivantes :

* …..
* ……
* ……

J’espère que nous pourrons continuer notre collaboration dans les meilleures dispositions possibles.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le présent courrier peut faire l'objet d'un recours amiable devant l’autorité territoriale et d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa signature.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique

« Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

 Signature de l’autorité territoriale